

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1138

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Faudra-t-il brûler les pauvres ?

**JEAN-PIERRE
FRAGNIÈRE**

professeur à l'Ecole
d'études sociales et
pédagogiques à Lausanne

Un pont brûle. Les images de nos livres d'écoliers bondissent dans nos mémoires. Une semaine plus tard: 10 millions de francs pleuvent; de quoi reconstruire plus beau qu'avant et même plusieurs ponts. On dit que la cueillette n'est pas tarie.

Lorsqu'il est fait appel à la générosité privée et publique pour les pauvres et les sinistrés, la récolte est beaucoup plus modeste malgré les célébrations qui l'entourent.

Force d'un symbole. Mais le pauvre et le miséreux sont aussi des symboles qui accompagnent les siècles qui ont façonné notre société. Pour eux, on pratiquait l'assistance avec mesure, une once de soupçon et en posant des conditions.

C'est ainsi que s'est mis en place le système de l'aide sociale (on ne parle plus guère d'assistance) qui constitue le dernier filet de la sécurité sociale. Lorsque les droits liés aux branches de la sécurité sociale (par exemple: l'assurance-chômage, ou l'assurance-maladie) sont jugés insuffisants ou s'éteignent, un dernier recours devrait permettre aux nécessiteux de survivre.

Les prestations et aides multiples sont extrêmement diversifiées. Autant de systèmes d'aide sociale que de communes, dit-on presque avec raison. Quelques constats sont mis en évidence dans une étude récente¹.

Les prestations offertes dans les différents cantons sont caractérisées par de très fortes disparités. Ce phénomène est d'ailleurs très marqué au sein d'un même canton. Les clivages entre les zones urbaines et rurales sont particulièrement significatifs. En outre, qui s'en étonnerait par les temps qui courent, le recours à l'aide sociale s'accroît fortement, particulièrement dans les villes.

Misères visibles et misères cachées. Le thème de l'abus accompagne inexorablement l'exercice de la générosité publique et privée. Lisons: «*Le malheureux que nous rencontrons sur notre chemin, qui touche notre cœur, dont la vue nous arrache un sacrifice n'a cependant pas le droit de nous forcer à le secourir. Ce malheureux est un objet sacré. Dans les ingénieuses paraboles du christianisme, c'est peut-être un ange qui s'est caché sous la forme d'un malheureux pour mettre notre vertu à l'épreuve, mais s'il voulait nous contraindre à venir à son secours, nous extorquer ce que nous sommes portés à lui donner, ce ne serait plus un être sacré, ce serait un malfaiteur.*» (Rapport du comité Thiers de janvier 1850)

Pourtant, les mêmes études montrent qu'ils sont fort peu nombreux les pauvres qui font réellement appel aux différentes formes de l'aide sociale. Combien se taisent et supportent leur situation précaire? Les données actuellement disponibles ne permettent pas d'avancer des chiffres précis. La belle affaire! On sait qu'il s'agit de la majorité d'entre eux.

Pendant que ces phénomènes se développent sous nos yeux, l'offensive contre la sécurité so-

ciale peaufine ses armes. Ce ne sont plus des banderilles, mais des halberdes. Une référence est le plus souvent retenue: le minimum vital pour les plus démunis et la privatisation pour les nantis... sous couvert d'incitation à la responsabilité. Voyez les propositions concernant l'assurance-chômage ou les derniers avatars de l'interminable dixième révision de l'AVS qui ont fleuri sous le soleil de la fin août!

On ne met plus au pain sec, mais au minimum vital. A ce rythme, combien seront-ils, dans dix ans, qui navigueront entre les minimums et les seuils, rejetés dans ces zones frontalières fluctuantes et administrées dès qu'un malheur les aura frappés?

On parie sur la résignation du plus grand nombre et le réalisme de tous sans trop se soucier de l'inquiétude et de la souffrance des victimes. On s'est habitué à miser sur leur silence. Certes, il est inutile de jeter les énergies disponibles dans la diffusion d'un alarmisme dont les effets peuvent être imprévisibles. Mais l'infléchissement rampant de la sécurité sociale vers un néo-assistance-isme inavoué exprime une politique irresponsable.

Toutes proportions gardées, et malgré l'ambiguïté de ses intentions, l'initiative de Bismarck donnant le coup d'envoi aux assurances sociales, il y a plus de cent ans, constitue une réponse moins frileuse à une situation de crise. ■

¹ Exposés de Kurt Wyss et François Höpflinger, Fonds national suisse de la recherche scientifique, PNR 29, Berne, 1993.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Secrétaire de rédaction:
Frances Trezevant
Honegger (fth)
Ont également collaboré à
ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean-Pierre
Fragnière
Abonnement: 75 francs
pour une année
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612,
1002 Lausanne.
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9
Composition et maquette:
Frances Trezevant
Honegger, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens

COURRIER

PdT à Bâle: précision

A propos de la rubrique En bref, DP n° 1137, qui faisait état de la prise de parole d'un représentant du Parti du travail à l'assemblée des Démocrates suisses à Bâle.

A la fin des années 80, le Parti suisse du travail a dû se séparer de sa section locale de Bâle, pour des motifs politiques importants liés à des prises de position inadmissibles sur la xénophobie, le racisme ou des questions sociales comme la paix du travail et des analyses internationales sur la question stalinienne. La section locale du Parti suisse du travail à Bâle s'appelle maintenant «Neue Partei der Arbeit».

Ainsi donc, ce que vous désignez «Parti du travail», qui a osé prendre la parole à une assemblée des Démocrates suisses et qui a aussi lancé une initiative visant à plafonner le renchérissement pour le personnel de l'Etat, n'a plus rien à voir avec la politique suivie par le PST-POP.

Josef Zisyadis,
président du Comité central du PST